



Feuille d'informations et de critique constructive sur la politique municipale et intercommunale.  
 Responsable de la rédaction: Jean-Paul Goyhèneche [goyheneche02@orange.fr](mailto:goyheneche02@orange.fr) 03 23 38 01 45.  
 Rejoignez-nous sur notre site à l'adresse: <https://ugnylegay.pagesperso-orange.fr>

## Edito:

Le mois dernier, je vous contais les choses que j'avais entendues lors du dernier Conseil Municipal... Certaines remarques m'ont quelque peu interpellé, notamment ce qui s'est dit sur les chemins du village et leur entretien... Je vous expose ici mes réflexions sur le sujet, en vous invitant à consulter la carte des chemins que je mets à votre disposition sur le site de l'électron libre...  
**Bonne lecture...**

## ...Les chemins ruraux en question...

Beaucoup de choses ont été dites sur les chemins ruraux d'Ugny le Gay... Des choses vraies et pertinentes, et d'autres beaucoup moins... A commencer par l'échange de propos tenus lors du dernier conseil municipal... Car, je ne sais pour quelle raison, Monsieur le conseiller WATON est parti en croisade contre le mauvais état des chemins ruraux de notre commune, depuis qu'il a obtenu ce qu'il voulait de la municipalité: des plateaux surélevés et des caméras de surveillance...

Mais avant de parler des chemins ruraux de la commune, et afin de ne pas dire tout et n'importe quoi sur le sujet, commençons par définir exactement l'objet du problème...

### Description du réseau des chemins ruraux...

Les chemins ruraux de la commune se déploient selon un réseau qui couvre à peu près l'ensemble de la commune, à l'exclusion de sa partie Est, où beaucoup de chemins se terminent en cul de sac...

Voici le tableau des chemins ruraux d'Ugny le Gay avec leur longueur (approximative), leur tenant et leur aboutissant:

Nom	L	Début	Fin
Chemin rural de Beaumont au Bois Venet	1,29	Ferme huit setiers	RD 35
Chemin rural du Mont Peleu	1,21	CR de Beaumont	CR de Guivry
Chemin rural de Guivry à Ugny le Gay	1,77	Limite Guivry	Rue Saint-Martin
Chemin rural du Bois Venet à la Neuville	0,85	Rue Quelène	CR Choquette
Chemin rural du Bois Planté	0,77	Rue Serpente	CR Choquette
Chemin rural du Bois Planté à la Choquette	0,83	CR Bois Planté	CR La Neuville
Chemin rural d'Ugny à la Neuville	0,97	CR Bois Planté	Limite la Neuville
Chemin rural du Bois Venet à Commenchon	0,71	CR Guivry	Cul de sac
Chemin rural du Jeu d'Arc	0,36	CR commenchon	Cr Guivry
Chemin rural du vieux chemin de Chauny	1,01	RD 923	Limite Caumont
Chemin rural du Gohart	0,79	RD 56	Limite Villequier
<i>Chemin rural de la grande Garenne</i>	0,43	RD 56	Cul de sac
<i>Chemin rural de la rue neuve</i>	0,31	RD 56	Cul de sac
Chemin rural du Plessier	0,41	RD 35	Limite Villequier
Chemin rural de Campigny à Ugny le Gay	1,17	RD 35	Limite la Neuville
<i>Chemin rural du Bosquet de Watompré</i>	0,39	RD 56	Cul de sac
<i>Chemin rural du Tour de ville et la margotière</i>	0,45	Rue de la Forge	Cul de sac
Chemin rural de la rue du Bosquet Desthouy	0,18	Rue du même nom	CR Tour de ville
Chemin rural du Mont Halot	0,28	CR de Guivry	RD 35
<b>Total</b>	<b>14,18</b>	<b>Dont 3 km de chemins à fond perdu...</b>	

La nomenclature utilisée ici est la nomenclature officielle, celle utilisée sur le cadastre national, et donc en vigueur pour toute démarche officielle...

Car certains habitants utilisent encore des noms de chemins qui n'avaient cours qu'entre agriculteurs: le chemin du Pierroy par exemple, qui n'est jamais mentionné dans les actes officiels, mais qui subsiste dans l'entre soi villageois...

Le linéaire de chemins ruraux dans notre commune avoisine donc les 14 km... Ce total a été mesuré sur relevé cadastral et attend d'être vérifié sur le terrain, mais devrait être fiable à quelques décimètres près...

Sur ces 14 kilomètres, 3 km de chemins sont à «fond perdu», c'est à dire qu'ils se finissent par un cul de sac, et n'ont donc aucune utilité pour le commun des mortels... Ils ne servent qu'aux propriétaires de parcelles jouxtant ce chemin...

Ce réseau date de temps immémoriaux, construit au gré du temps qui passe et du besoin des hommes pour se déplacer dans leur travaux des champs ou pour se rendre dans les autres bourgs... Dans leur dénomination, on retrouve cette caractéristique : chemin de Beaumont, chemin de Guivry, vieux chemin de Chauny... Autant de voies de communication qui structuraient le déplacement des habitants et qui sont aujourd'hui tombés en désuétude... Ils ont été remplacés par des routes modernes, larges et goudronnées, qui font la part belle à la circulation automobile...

Néanmoins, s'ils ne constituent pas un réseau de voies principales, il complètent indéniablement celui des routes départementales et communales, tissant avec ses routes un maillage qui dessert pratiquement tout le terroir...

 «...**Vous n'avez rien fait...**»

**S**i les chemins de notre village ont quelques fois été dégradés par une activité agricole peu disposée à les préserver, ils sont aujourd'hui globalement dans un bon état de conservation... N'en déplaise aux grincheux et aux fâcheux qui prétendent le contraire, mais il suffit de faire l'effort de les arpenter de temps en temps pour s'apercevoir que la circulation y est très confortable, sauf de vouloir s'y promener avec une voiture surbaissée et des pneus taille basse!

Au cours du dernier conseil municipal, Monsieur **le Conseiller Waton** a fustigé la politique municipale en matière de chemin, en prétendant «**qu'il y avait 50 ans que l'on n'avait rien fait pour les chemins de la commune**»...

Ce genre d'affirmation, naturellement dénuée de tout fondement, n'est faite que pour gonfler l'orgueil et la vanité de celui qui la profère, et plonger dans le doute et l'angoisse les gens à qui on s'adresse...

«**Vous n'avez rien fait...**» Cette antienne berce d'ailleurs régulièrement les diatribes **du Conseiller Waton**, quelque soit le sujet qu'il aborde...

Je ne prendrai pas la peine d'essayer de le contredire tant est improductif, selon la loi de Brandolini, la tâche de réfuter ce genre de contrevérité... Je me contenterai d'exposer les choses qui ont été faites au cours, justement du demi-siècle qui nous précède, lorsque nous examinerons plus en détail chaque chemin...

Mais d'abord tordons le cou à quelques «fausses vérités» entendues lors des derniers conseils municipaux, qui n'ont aucun fondement et qui ne résistent pas à l'observation objective de ce qui se passe concrètement sur le terrain...

«... **Le chemin qui mène à la ferme des huit setiers doit être élargi!**...»

Il y a quelques jours, nous avons pu observer la récolte des betteraves sur une parcelle sise au lieu-dit «le chemin de Guiscard»... Voici les engins qui y ont travaillé...



Ces engins ont allègrement emprunté ce fameux chemin et malgré leur volume assez impressionnant, n'ont éprouvé aucune difficulté pour y circuler...



Il faut donc admettre que cette exigence est un tantinet exagérée et qu'il n'a pas lieu de dépenser les deniers publics pour élargir ce chemin...

Celui-ci est d'ailleurs en partie sur le domaine privé, mais nous reviendrons sur ce problème en traitant le descriptif de chaque chemin...

**« ... Il ne faut pas déverser de gravats dans les chemins !... »**

Là encore, la simple observation de l'état des chemins prouve que cette exigence est loin d'être totalement justifiée... Rappelons nous l'affaire des gravats contre lesquels Madame la Maire a porté plainte...

Le chemin au moment des faits...



Le chemin aujourd'hui..



Alors bien sûr, tous les gravats ne sont pas propices à l'empierrement des chemins, et tout ce qui est carrelage, plaques d'isolation, blocs de plâtre etc., doit être prohibé... Mais le fait d'empiercer les chemins avec des briques, des tuiles ou des parpaings ne peut être que bénéfique pour la stabilité de celui-ci... A condition bien sûr de le faire dans les règles de l'art et de demander l'autorisation au Maire de la commune afin que celui-ci, aidé de sa commission des travaux, planifie ces opérations de réempierrement!

**«...Le chemin de Campigny n'est pas entretenu...»**

D'abord, il faut savoir que ce chemin est mitoyen avec les communes de Villequier-Aumont et La Neuville en Beine... Il serait donc équitable que le coût de son entretien soit réparti entre les trois communes. Cependant, il a toujours été bien entretenu, pour une bonne raison, c'est que c'est l'Agglomération de Chauny Tergnier La Fère qui fauche tous les ans ce chemin, car faisant partie des sentiers de randonnée dont il a la charge!

### «... Il faut curer les fossés avant de refaire les chemins...»

Ceci est certainement une proposition fort pertinente dans l'absolu... Sauf que... Sauf que des fossés le long des chemins ruraux d'Ugny le Gay, il n'y en a guère, hormis celui qui longe le chemin du Bois Planté... Celui-ci a d'ailleurs été curé deux fois entre 1995 et 2008... Une fois, par Monsieur Sylvain BOUCHER, curage commandité et payé par la commune, dans les années 1990... Et une fois par Monsieur Bruno LIENARD, à ses frais, après le remembrement de 2001, lorsque celui-ci lui a attribué les terres du lieu dit «le Bois Planté»... Ce curage était nécessaire car à cet endroit, la pente s'adoucit et les alluvions charriées par les fortes pluies ont tendance à se déposer...

### «... Les bornes, elles sont pas placées au bon endroit...»

Alors là, les bornes qui ne sont pas placées au bon endroit, j'avoue que c'est la pire des âneries qu'il m'a été donné d'entendre dans le débat public local! Ce genre de bêtise laisserait entendre que Monsieur HIRSON, géomètre expert chargé du bornage du territoire lors du dernier remembrement, aurait placé les bornes attestant les droits de propriété au petit bonheur la chance?...

D'abord, pour vérifier ce genre d'affirmation, il faudrait qu'il en reste quelques unes. En voilà une, parmi les rares qui sont encore en place sur notre terroir :



Des bornes comme celles-là, il y en a eu à peu près un millier de posées, les dernières en place se comptent sur les doigts d'une main... Elles ont toutes plutôt fini de cette manière:



Les bornes «*placées au mauvais endroit*» est donc une légende bonne à tromper les crédules et les ignorants, et qui arrange bien tous ceux qui avaient intérêt à les faire disparaître....

Le temps me manque ici pour vous parler plus longuement de nos chemins... Ce sera l'objet d'un dossier que vous pourrez consulter sur mon site... *A plus tard....*

